

Urba Sessions

De l'énergie dans l'urbanisme

Jeudi 14 février 2019
CERMOSEM, Le Pradel

Urba Sessions

De l'énergie dans l'urbanisme

Le PLUi de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

La démarche de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Contexte

- Elaboration du PLUi
 - Opportunité d'être accompagné par le Parc des Monts d'Ardèche dans le cadre du plan de coopération sur les questions énergétiques
- Mobilisation du coup de pouce Bouquet énergétique
- Signature d'une convention de partenariat avec l'ALEC 07

Elaboration d'une méthodologie en 4 temps (1/2)

1/ Phase de sensibilisation/information des enjeux énergétiques en lien avec les documents de planification

2/ Partage du diagnostic Energie Climat du territoire de la Communauté de communes

→ Appropriation des spécificités du territoire et des objectifs à atteindre

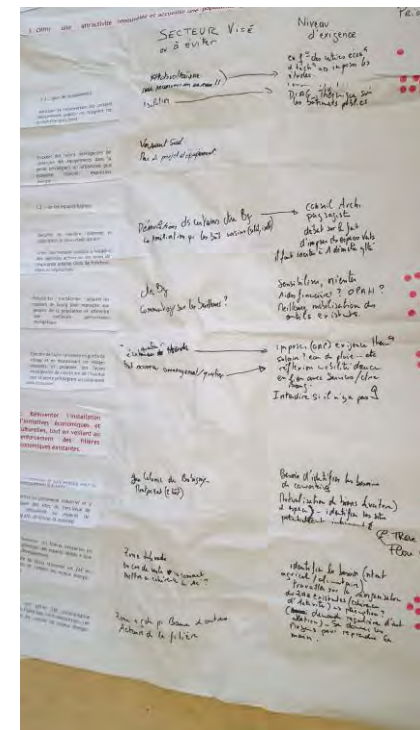
→ Animation sous forme d'ateliers autour du jeu *Destination TEPOS*



Elaboration d'une méthodologie en 4 temps (2/2)

3/ La transition énergétique, un enjeu multi-sectoriel
→ Adossé au PADD rédigé par la Communauté de communes, les enjeux énergie climat du territoire ont été inclus dans la trame de manière transversale.

4/ Traduction des enjeux dans le DOO
→ Animation de deux ateliers sur les niveaux d'exigence et sur la localisation des enjeux.



Une méthodologie appréciée, aux résultats significatifs :

- Près de 30 élus à chaque réunion
- Un retour positif sur l'animation

Pour le PLUi :

- Une prise de conscience collective par l'ensemble du conseil communautaire
- Un PADD « infusé à la transition énergétique »
- Des objectifs réglementaires ambitieux

Des actions concrètes immédiates :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics en neuf et en rénovation.
- Des créations de voies douces entre les communes et les Communautés de communes

Urba Sessions

De l'énergie dans l'urbanisme

Les Centrales Villageoises Photovoltaïques

Jeudi 14 février 2019

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - juillet 2014

Un concept né dans les Parcs naturels régionaux de Rhône – Alpes

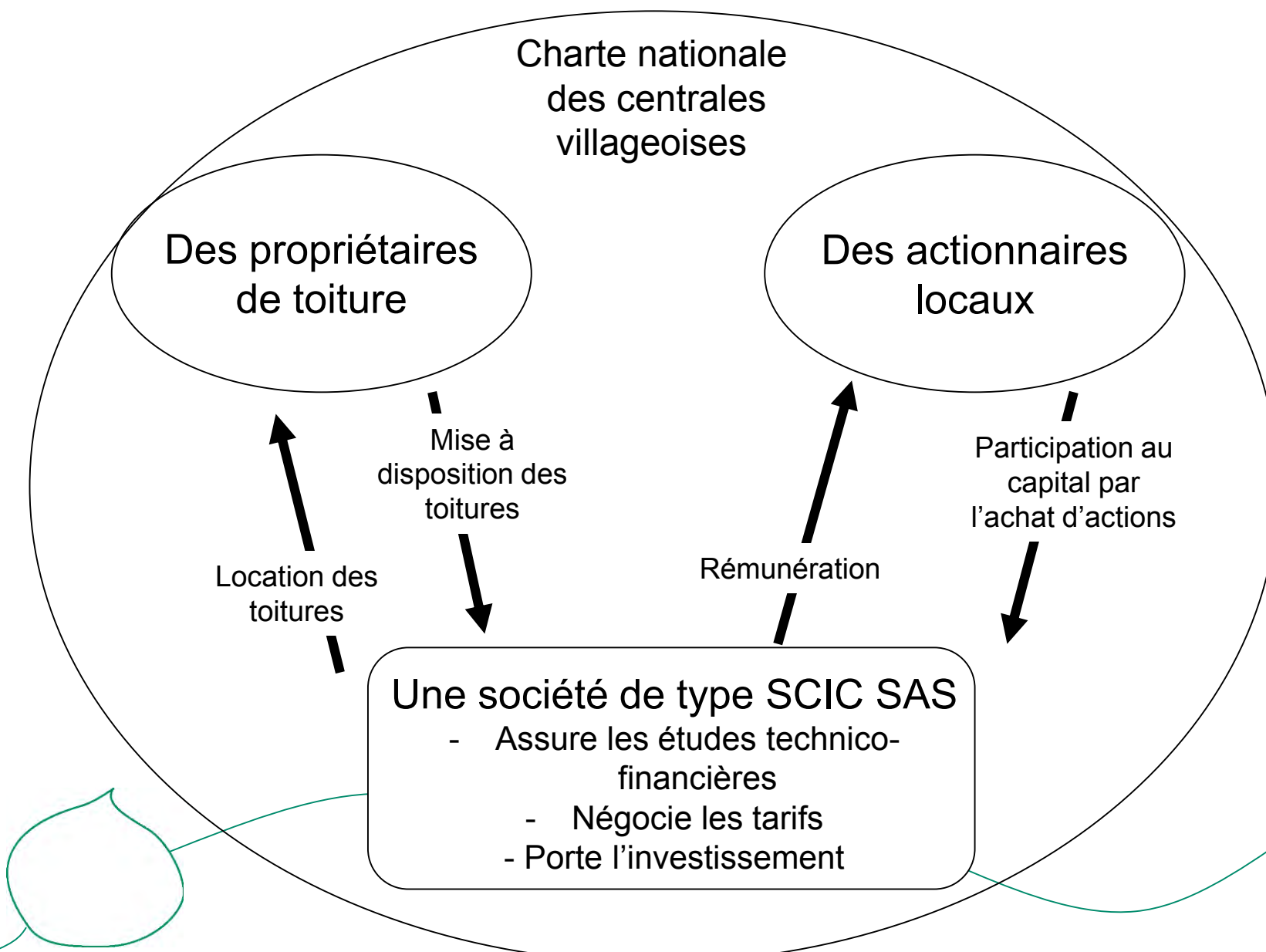
1/ A l'initiative de AURA-EE :

- Souhait de développer des sociétés locales de productions de PV sur toitures en milieu rural
- Tout en veillant à respect les enjeux patrimoniaux
- Et en mettant les habitants au cœur des décisions

→ AURA-EE s'appuie donc sur les Parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes et leur cœur de missions

→ Sur le Parc des Monts d'Ardèche, la communauté de communes Eyrieux aux Serres est volontaire et devient la première Société Coopérative d'Intérêt Collectif productrice d'énergie!

Le concept ! [Film du Parc des Baronnies provençales](#)



Les centrales villageoises en chiffre

Les sociétés centrales :

36 territoires
engagés

4 régions concernées

Plus de 2800
actionnaires

27 sociétés
déjà créées

Plus de 80 collectivités
actionnaires

Leur production :

17 sociétés
en production

210 installations en
service

Une puissance
installée de 2,2 MWc

4,5 millions €
déjà investis

1,3 millions € de
capitaux citoyens



La centrale villageoise Val d'Eyrieux

94 KWc

697m²

9 installations sur 5
communes

77% citoyens

13% entreprises locales

6,5% collectivités
publiques

4% associations

Installations
supplémentaires en cours

Urba Sessions

De l'énergie dans l'urbanisme

La plateforme de rénovation énergétique Rénofuté

Jeudi 14 février 2019

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - juillet 2014

Principes des plateformes de rénovation :

- Accompagnement des propriétaires
 - Montée en compétences des artisans locaux
- Pour la réalisation de chantiers à haute performance énergétique

Rénofuté :

- Candidature à l'AMI ADEME/Région
- Dispositif lancé en juin 2016
- Fin de l'expérimentation en 2019 mais...

..... poursuite du dispositif avec un nouvel accompagnement de l'ADEME et de la Région Auvergne Rhône-Alpes dès 2019!

* Monts d'Ardèche

Les EPCI adhérents :

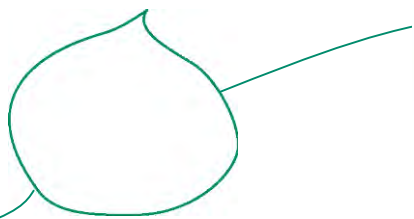


Les partenaires :



Bilan de l'année 2018 :

- 140 visites de logements effectuées
- 80 chantiers en cours ou terminés
- Près de 86 artisans locaux engagés
- Une moyenne de 50000€ de travaux réalisés
- Réalisation de deux vidéos techniques visionnables sur la chaîne *Youtube Rénofuté Ardèche*
- 2 sessions d'informations à destination des acteurs du territoire



Urba Sessions

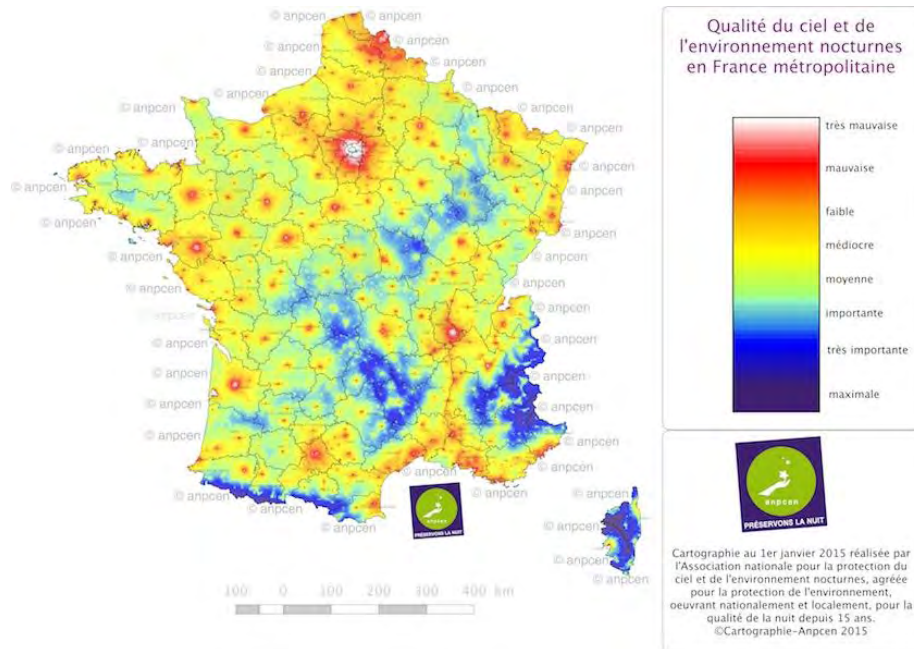
De l'énergie dans l'urbanisme

Lutter contre la pollution lumineuse

Jeudi 14 février 2019

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - juillet 2014

Une problématique urbaine?



Des conséquences directes pour la biodiversité :

- Système de répulsion et d'attraction → notion de phototactisme
- Des espèces végétales « dérégées »
- Espèces migratrices désorientées
- ...

Des conséquences directes pour l'Homme :

- Anxiété, trouble du sommeil
- Sécrétion de la mélatonine impactée

Mais aussi pour le porte-monnaie des collectivités!

Des références à la protection du ciel étoilé de plus en plus présentes dans les textes de lois (1/2)

L'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie.

→ Arrêt de l'éclairage intérieur, de façades, des vitrines sont éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation

Le dernier arrêté du 27 décembre 2018... décryptage :

1. Respect de la temporalité

- Coucher et lever du soleil
- Liée à l'activité

2. Sobriété de l'éclairage

- Ne pas éclairer le ciel
- Moins de 3000 kelvin
- Pas d'éblouissement
- Ne pas dépasser une certaine densité de flux lumineux

Des références à la protection du ciel étoilé de plus en plus présent dans les textes de lois (2/2)

Comprenant des règles spécifiques concernant les espaces protégés dont les Parcs naturels régionaux font partie :

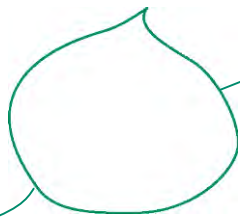
1. Possibilité pour les Préfets de mettre en place des prescriptions spécifiques après avis
2. Interdiction des canons lumineux et des faisceaux de rayonnement laser
3. Pas d'éclairage des cours d'eau (sauf sécurité) → non restreint aux espaces protégés

→ Un calendrier de mise en œuvre échelonné jusqu'en 2025

Des premières mesures réglementaires mais pas encore une fin en soi...

- Pas de contraintes dans le sens où il n'est pas prévu de vérification à la bonne mise en œuvre de cet arrêté.
- La problématique des panneaux lumineux publicitaires et d'information n'est pas intégrée.
- Problématique de l'obsolescence des solutions d'éclairage liée au progrès technique.

Et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche dans tout ça ...



Accompagnement du territoire sous diverses formes :

Des actions passées :

- Sur de la sensibilisation, de l'information :
 - Participation à l'événementiel national le Jour de la Nuit
 - Animation de réunion publique
 - Présentation des enjeux de la pollution lumineuse en conseil municipal
- De soutien à l'investissement :
 - Aide à l'achat d'horloges astronomiques pour les communes qui éteignent leur éclairage minimum 5 heures par nuit

Et aujourd'hui ...

- Recensement des communes qui éteignent leur éclairage public
- Réflexion sur des mesures plus territoriales : réalisation de la trame noire du territoire, labellisation.



ALEC 07

Urba session Urbanisme et Energie

14 février 2019

Nos partenaires financiers





I'ALEC07 en quelques mots

- Ambitions
 - Un lieu d'échange et de travail sur les dossiers de la transition énergétique en Ardèche
 - **Un guichet unique** et des services mutualisés qui répondent à des besoins partagés
 - Conseil / orientation
 - Sensibilisation / mobilisation
 - Lutte contre la précarité énergétique
 - Appui aux démarches et aux porteurs de projets
 - Ingénierie mutualisée
 - Une réponse aux transformations liées à la loi TEPCV
 - Mise en œuvre compétence des collectivités sur la transition énergétique
 - Territorialisation progressive des financements

Nos partenaires financiers





L'ALEC07 en quelques mots

- Quelques données clés (2018)
 - 58 Adhérents répartis en 3 collèges dont Collectivités :
 - AURA / Département / SDE07
 - 10 EPCI ~66 % population (+4 à 6 EPCI en 2019)
 - CA = 26 membres
 - 3 antennes + 9 lieux de permanences
 - 11,8 ETP

Nos partenaires financiers





À l'échelle du Quartier

L'ALEC au travers de ces missions peut répondre à des besoins d'accompagnements à la prise en compte du volet énergétique à l'échelle d'un quartier sur différentes thématiques.

- **mobilité** : voies piétonnes ou cyclables / action de concertation avec les habitants (ex : CCAS de Pont de Labeaume)
- **sobriété collaborative** : mise en commun d'espace, de bien ou temps par plusieurs personnes (physique/moral)
- **énergies renouvelables**:réseau de chaleur bois (ex présentation de Marie à Bourg St Andeol)
- **adaptation au changement climatique...**

Nos partenaires financiers





À l'échelle du Bâti privé

- Sur le collectif privé (habitat groupé, gîtes, copropriétés, tertiaire...): selon les besoins
 - Analyse d'opportunité sur les énergies renouvelables (solaire thermique, PV, bois...)
 - Appui aux demandes de subvention
 - Appui à des démarches plus complexes avec un bureau d'étude thermique au besoin
- Sur le collectif public :
 - À travers le service de guichet unique => renvoie vers le SDE07

Nos partenaires financiers





À l'échelle du bâti individuel

L'Espace Info→Énergie

Un service service d'intérêt général, gratuit et indépendant

Mission : sensibiliser et informer les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie dans l'habitat

- 1 Aubenas
- 2 Bourg St Andéol
- 3 Cruas
- 4 Davézieux/Annonay
- 5 Largentière
- 6 La Voulte sur Rhône
- 7 Le Cheylard
- 8 Le Teil
- 9 St Agrève
- 10 Tournon sur Rhône
- 11 Vernoux en Vivarais



Historique :

2002 : Espace Info Énergie (EIE)

2013 : Point Rénovation Info Service (PRIS)

2018 : membre du réseau FAIRE

En chiffres :

- 8 conseillers Info→Énergie
- 12 lieux d'accueil sur le département
- Une permanence téléphonique ouverte : 3,5j/semaine

En articulation étroite avec le service « habiter mieux de l'ANAH » et le service Rénofuté

Nos partenaires financiers





L'Espace Info→Énergie

*Un service service d'intérêt général,
gratuit et indépendant*

2 206 demandes d'information traitées

94 % de nos usagers satisfaits du service

31 % des usagers nous consultent plusieurs fois

Typologie des demandes :

- 1 Aides financières
- 2 L'isolation
- 3 Le mode de chauffage



595 rendez-vous : nécessité de décortiquer le fonctionnement des aides financières (+ 231 par rapport à 2016)

Nos partenaires financiers





Urba Sessions

De l'énergie dans l'urbanisme

Mettre en œuvre la transition énergétique
dans les Collectivités Ardéchoises :

l'appui du Syndicat Départemental
d'Energies de l'Ardèche

- Julien CARONNET
- J.caronnet@sde07.com

Etude des raccordements électriques liés à l'urbanisme



Depuis le 1er janvier 2014, le SDE 07 a mis en place, **gratuitement**, un service d'instruction des autorisations d'urbanisme pour la desserte en électricité des communes **rurales** du département :

Objectifs :

- simplifier et accélérer le traitement des demandes,
- indiquer directement **la nécessité ou non** de réaliser une extension du réseau électrique,
- proposer, le cas échéant, **le projet et le chiffrage estimatif** de l'extension en question.

Les mairies obtiennent ainsi une réponse précise leur permettant d'accorder ou non l'autorisation d'urbanisme, en toute connaissance de cause, pour ce qui concerne le réseau électrique.

Conception du projet :

Importance de la définition « géographique » du Projet

- Division(s) parcellaire(s),
- Nouvelle construction,
- Allotissement, etc.,

Choix cheminement

Domaine public dans la mesure du possible, chemin d'accès prévu (servitudes), ou supposé (photo aérienne), etc.,

Choix aérien/souterrain en fonction

- De la demande initiale,
- De la distance,
- De la « culture » observée de la commune en la matière (chantiers précédents).

Calcul de la longueur

- S.I.G,
- « Vélo » sur le terrain,
- Laser.

Le Service Energie



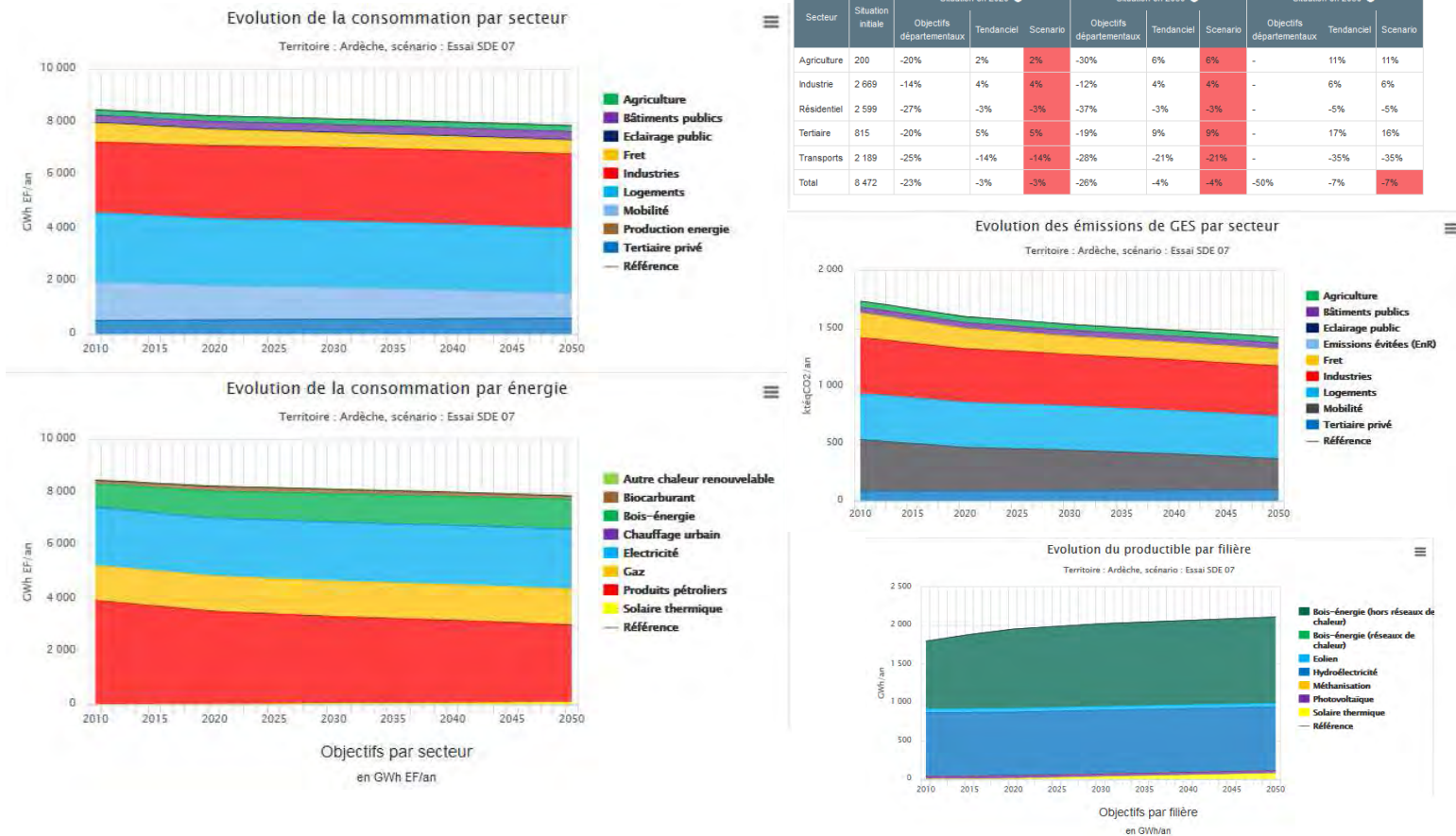
Des missions transversales pour accompagner les territoires

- ▶ **Accompagnement des politiques énergétique de territoires**, co-animation avec la DDT d'un groupe de travail, mise à disposition outil PROSPER, financement des études et partage des informations de l'AODE.
- ▶ **Accompagnement des collectivités sur leur patrimoine public** service CEP accompagne techniquement et financièrement les communes dans leur projets.
- ▶ **Développement des énergies renouvelables** avec accompagnement des projets des collectivités par le service (MOT Bois, PV, ...) et investissement dans une SEM.
- ▶ **Gestion de l'éclairage public**, prise de compétence par le SDE 07.
- ▶ **Mobilité décarbonée**, implantation de bornes de recharges électriques, ...

Outil PROSPER



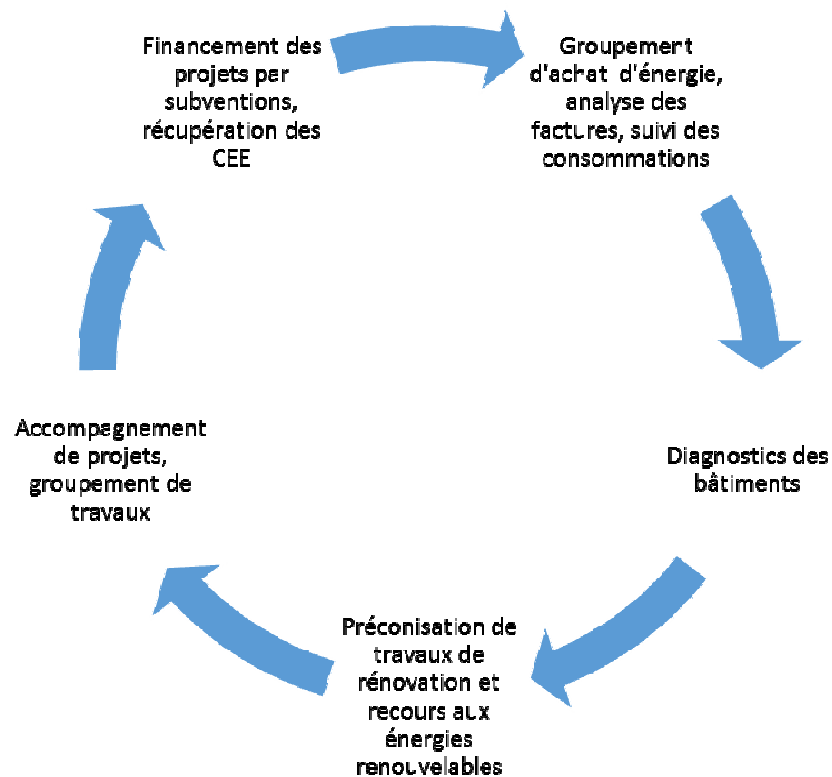
Outil de prospective énergétique : Etat des lieux de la consommation, évolution tendancielle, mise en place d'action et résultat dans le temps



Action dans le temps



Fonctionnement du service dans la durée pour s'inscrire dans un cercle vertueux :
La subvention est une partie du rouage qui s'inscrit dans une réflexion plus globale selon les objectifs du SDE : être l'interlocuteur « énergie » privilégié des collectivités du département



En parallèle:

- Achat de dialège par le SDE 07 pour saisie des consommations d'électricité pour le bilan de consommation.
- Demande d'information par une matrice patrimoine pour définir les bâtiments de la commune : surface, énergie de chauffage, état de l'isolation (+ 180 fichiers retournés).

Le service énergie



La mission confiée au SDE 07 consiste à réaliser :

Travail en lien avec les EPCI pour démarche de planification (PCAET / TEPOS-CV)

Missions Conseil en Energie Partagé

- **Le suivi et le contrôle régulier** des factures énergétiques à partir des duplicata et fichiers informatiques transmis par la commune.
- **Le bilan énergétique communal annuel** (évolution des consommations et dépenses sur 3 ans, analyse énergétique des équipements, comparaison avec les moyennes intercommunales et nationales, mise à jour des propositions d'actions de maîtrise de l'énergie et évaluation des actions réalisées par la commune).
- **L'organisation d'au moins une réunion annuelle** entre le SDE 07 et la commune. (par le biais des EPCI si possible).
- **L'accompagnement de la commune** lors de la réalisation d'études énergétiques (aide à la rédaction du cahier des charges, suivi durant l'élaboration de l'étude, analyse critique des résultats, soutien pour la mise en œuvre des actions préconisées).
- **L'accompagnement de la commune** lors de la révision des contrats de maintenance liée aux installations énergétiques pour développer des Contrats de Performance Energétique.
- **L'accompagnement de la commune** lors de l'élaboration des projets de construction ou de réhabilitation (sur les aspects énergétiques) avec une aide financière basé sur la valorisation des CEE.

Missions approfondies

- **L'accompagnement pour la réalisation de projets d'énergie renouvelable** réseau de chaleur bois : réalisation de l'opération sous mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec une demande de participation à hauteur de 3% de l'investissement de l'opération.
- **L'accompagnement dans la réalisation de projet d'énergie renouvelable structurant**: Le SDE 07 est entré au capital de la SEM Energie Rhône Vallée pour aller plus loin dans la transition énergétique.

Suivi et
Sensibilisation

Maintenance et
exploitation

Investissement
rénovation

Energies
renouvelables

Les énergies renouvelables



- **L'accompagnement pour la réalisation de projets d'énergie renouvelable** réseau de chaleur bois : réalisation de l'opération sous mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Le SDE 07 demande une participation financière à la commune de 3% du montant de l'opération borné à 20 000 euros.
- Le SDE 07 accompagne la commune pour l'étude de faisabilité, le choix de la maîtrise d'œuvre, la réalisation des travaux, les marchés de fourniture d'énergie, la maintenance, l'aide à la création de régie, le calcul et la mise à jour des tarifs d'achats d'énergie, ...
- Conseil pour des projets photovoltaïque (vente et autoconsommation) et solaire thermique



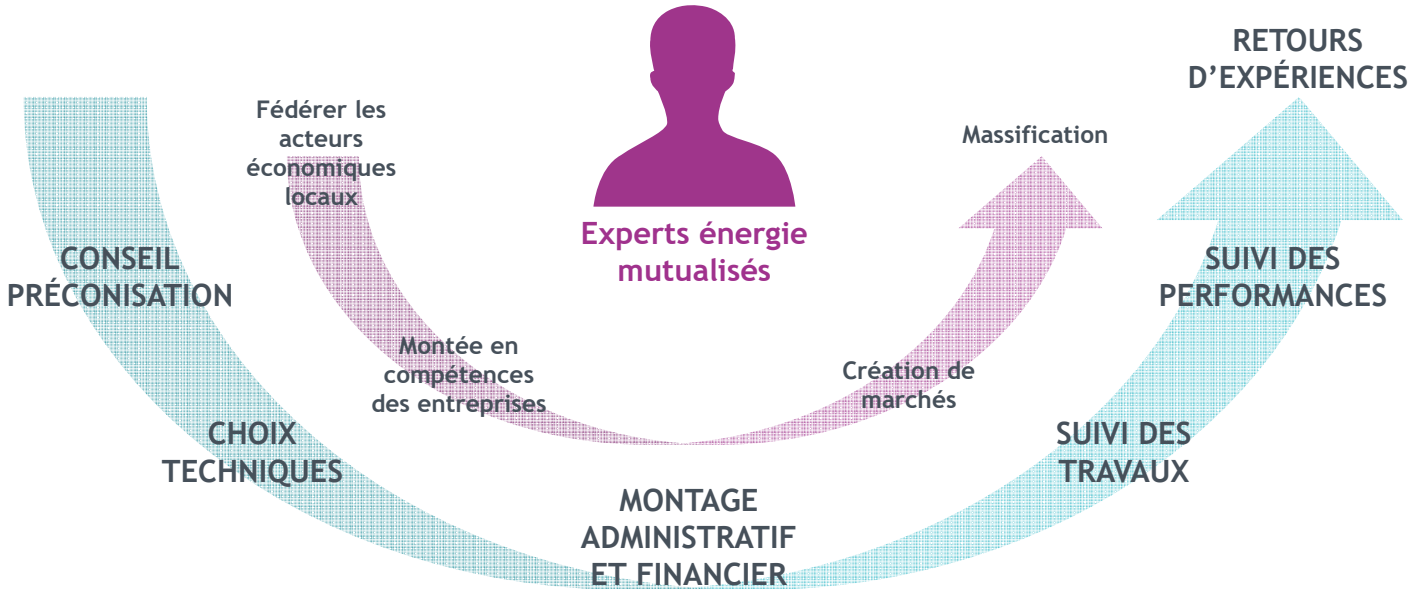
Objectif : Guichet unique de la rénovation des bâtiments publics tertiaires



ACCOMPAGNEMENT [EXPERT] DES COLLECTIVITÉS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS [TERTIAIRES]



Objectif : Guichet unique de la rénovation des bâtiments publics tertiaires



L'éclairage public

- Le SDE 07 propose aux communes un transfert de la compétence Eclairage Public : **137** communes dans le transfert
- Dans le cadre de la compétence optionnelle, le SDE07 assure les travaux neufs, la maintenance, le contrôle et le paiement des factures d'énergie liées à l'éclairage public, la cartographie et le Géo référencement des réseaux pour les collectivités.
- **Tarif de la maintenance base 2017**
- Source classique : 20 € par point lumineux
- Source LED : 13.5 € par point lumineux

• **Le financement :**

Montant HT	% de participation du SDE07
De 0 à 30 000 €	60%
> 30 000 €	50%

• **Le financement du schéma directeur d'éclairage public**

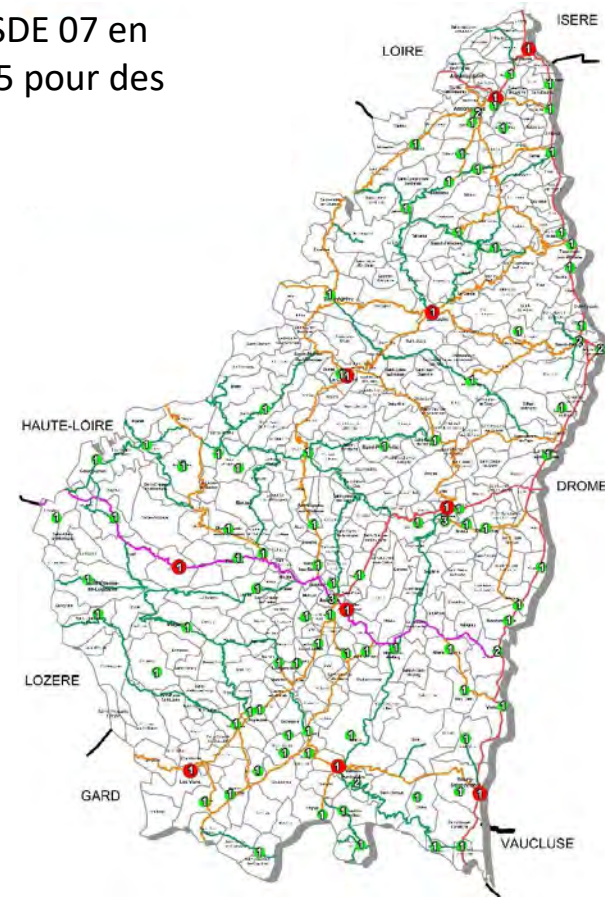
- Sur la base du financement précédant. Possibilité d'échelonner les paiements sur un temps donné (Maximum 6 ans)

La mobilité



Origine du projet: Etude de faisabilité conduite par le SDE 07 en 2014 et dispositif d'aides de l'Etat mis en place en 2015 pour des projets réalisés avant l'été 2018

- Le SDE 07 s'est doté de cette compétence optionnelle en juillet 2014
- A décembre 2018, 102 communes ont transféré leur compétence au SDE 07 et 111 bornes de recharge accélérée et rapide ont été déployées sur l'Ardèche
- Le réseau est déployé au travers d'un groupement de commande avec les syndicats d'énergie de la Haute Savoie, la Drôme, l'Isère et des Hautes Alpes. Le tout formant le réseau « eborn ».



Merci pour votre attention
Si vous avez des questions, n'hésitez pas...